



N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Société du Nouveau M.I.N d'Azur (SNMA)
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Xavier GONDRAN
Adresse : N° 455 Rue Promenade des Anglais, Porte de l'Arénas Hall B
Commune Nice
Code postal 06 200
Nature des activités : Assurer la construction et l'exploitation du Marché d'Intérêt National (MIN) de la Gaude
Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS
Table with 2 columns: ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE (Nom scientifique, Nom commun) and Description (1). Rows B1 to B5.

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *
List of reasons with checkboxes: Protection de la faune ou de la flore, Sauvetage de spécimens, Conservation des habitats, Etude écologique, Etude scientifique autre, Prévention de dommages à l'élevage, Prévention de dommages aux pêcheries, Prévention de dommages aux cultures, Prévention de dommages aux forêts, Prévention de dommages aux eaux, Prévention de dommages à la propriété, Protection de la santé publique, Protection de la sécurité publique, Motif d'intérêt public majeur (checked), Détention en petites quantités, Autres.
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Le projet prévoyant le transfert du MIN de la commune de Nice vers la commune de la Gaude permettra de :
- Optimiser l'espace consommé par le MIN et libérer le site actuel pour y réaliser une opération d'aménagement d'envergure qui doit accueillir 3 équipements structurants pour l'avenir de la Métropole : un pôle d'échange multimodal qui a vocation à faciliter, les déplacements et en particulier en transport public, un Parc des expositions et un centre d'affaires international afin de conforter l'emploi local
- Conforter la filière agroalimentaire locale au travers de circuits courts, assurer la distribution de biens d'alimentation de 40% de la population de la métropole au moyen d'un équipement moderne renouvelé aux dernières normes et implanté sur un secteur géographique et économique lui étant plus favorable en rive droite du Var
- Ce choix a été fait sous l'égide de l'état au travers de l'EPA de la plaine du Var en concertation avec l'ensemble des collectivités territoriales (Région, Département, Métropole, Ville) et en conformité avec la DTA
Le motif d'intérêt public majeur et davantage explicité dans le dossier de saisine du CNPN - Réf : 2103-RP3210-DDEP-AMG-MIN-SNMA-LA_GAUDE06 pour CNPN 120321

Handwritten signature or mark

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :
Cf. dossier de saisine du CNPN - Réf : 2103-RP3210-DDEP-AMG-MIN-SNMA-LA_GAUDE06 pour CNPN 120321

Altération Préciser :
Cf. dossier de saisine du CNPN - Réf : 2103-RP3210-DDEP-AMG-MIN-SNMA-LA_GAUDE06 pour CNPN 120321

Dégradation Préciser :
Cf. dossier de saisine du CNPN - Réf : 2103-RP3210-DDEP-AMG-MIN-SNMA-LA_GAUDE06 pour CNPN 120321

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Démolition des équipements encore présents sur site en octobre / novembre 2020
ou la date : Démarrage de la Construction du MIN entre octobre 2021 et novembre 2021

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Départements : Alpes-Maritimes

Cantons :

Communes : La Gaude

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : E1 : non-usage de traitements phytosanitaires biocides et de tout produit polluant ; R0 : Adaptation du calendrier des travaux de défrichage et de démolition en fonction de la phénologie des ; R1 : A Réduction de l'impact sur les populations d'Orchis à odeur de vanille ; R1.B : Entretien écologique des zones préservées ; R2 : Création d'un corridor écologique de milieux ouverts et arborés et création de micro-habitats favorables aux reptiles ; R3 : Défavorabilisation écologique de la zone d'étude en amont du chantier ; R4 : Aménagements en faveur de l'hirondelle rustique et du petit Rhinolophe à intégrer lors de la conception du MIN ; R5 : Restauration de la fonction du corridor du canal au nord de l'aire d'étude et requalification de la buse existante sous la double voie en passage à faune ; R6 : Limitation et adaptation de l'éclairage

A ces mesures d'évitement et de réduction s'ajoutent des mesures d'accompagnement écologique et de compensation

L'ensemble des mesures sont explicitées dans le dossier de saisine du CNPN - Réf : 2103-RP3210-DDEP-AMG-MIN-SNMA-LA_GAUDE06 pour CNPN 120321

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Cf. dossier de saisine du CNPN - Réf : 2103-RP3210-DDEP-AMG-MIN-SNMA-LA_GAUDE06 pour CNPN 120321

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à Nice le 12/03/2021 Votre signature
--	---

SNMA
SOCIÉTÉ DU NOUVEAU MIN D'AZUR
SAS au capital de 10 000 € - SIRET 847 999 299 00013
455, Promenade des Anglais
Porte de l'Arénas - Hall B
06200 Nice - France

Annexe 1. Complément au formulaire CERFA n°13 614*01

Point B. Quels sont les sites de reproduction et les aires de repos détruits, altérés ou dégradés ?

Nom scientifique Nom commun	Description
B1 <i>Hyla meridionalis</i> Rainette méridionale	Destruction d'environ 0,6 d'habitat terrestre
B2 <i>Anguis veronensis</i> Orvet de Vérone	Destruction d'environ 2 ha d'habitat d'espèce
B3 <i>Malpolon monspessulanus</i> Couleuvre de Montpellier	Destruction d'environ 7,1 d'habitat d'espèce
B4 <i>Tarentola mauritanica</i> Tarente de Maurétanie	Destruction d'environ 1 ha d'habitat d'espèce
B5 <i>Otus scops</i> Petit-Duc scops	Destruction d'environ 1,79 ha d'habitat de reproduction et 1,44 ha d'habitat d'alimentation
B6 <i>Cisticola juncidis</i> Cisticole des joncs	Destruction d'environ 0,38 ha d'habitat d'espèce (reproduction et alimentation)
B7 <i>Picus viridis</i> Pic vert	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
B8 <i>Dendrocopos major</i> Pic épeiche	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
B9 <i>Motacilla cinerea</i> Bergeronnette des ruisseaux	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
B10 <i>Motacilla alba alba</i> Bergeronnette grise	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
B11 <i>Erithacus rubecula</i> Rougegorge familier	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
B12 <i>Luscinia megarhynchos</i> Rossignol philomèle	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
B13 <i>Phoenicurus ochruros</i> Rougequeue noir	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
B14 <i>Cettia cetti</i> Bouscarle de Cetti	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
B15 <i>Hippolais polyglotta</i> Hypolaïs polyglotte	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
B16 <i>Sylvia melanocephala</i> Fauvette mélanocéphale	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
B17 <i>Sylvia atricapilla</i> Fauvette à tête noire	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
B18 <i>Phylloscopus bonelli</i> Pouillot de Bonelli	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
B19 <i>Aegithalos caudatus</i> Mésange à longue queue	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)

Annexe 1. Complément au formulaire CERFA n°13 614*01

Point B. Quels sont les sites de reproduction et les aires de repos détruits, altérés ou dégradés ?

B20 <i>Lophophanes cristatus</i>	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
Mésange huppée	
B21 <i>Cyanistes caeruleus</i>	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
Mésange bleue	
B22 <i>Parus major</i>	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
Mésange charbonnière	
B23 <i>Corvus monedula</i>	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
Choucas des tours	
B24 <i>Passer domesticus</i>	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
Moineau domestique	
B25 <i>Fringilla coelebs</i>	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
Pinson des arbres	
B26 <i>Serinus serinus</i>	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
Serin cini	
B27 <i>Chloris chloris</i>	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
Verdier d'Europe	
B28 <i>Carduelis carduelis</i>	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
Chardonneret élégant	
B29 <i>Emberiza cirulus</i>	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
Bruant zizi	
B30 <i>Regulus ignicapilla</i>	Destruction et/ou altération de 10,8 ha d'habitat d'espèce (nidification et alimentation)
Roitelet triple bandeau	
B31 <i>Barbastella barbastellus</i>*	Destruction et/ou altération de 2,5 ha d'habitat d'espèce (transit et chasse)
Barbastelle d'Europe	
B32 <i>Myotis bechsteinii</i>*	Destruction et/ou altération de 2,5 ha d'habitat d'espèce (transit et chasse)
Murin de Bechstein	
B33 <i>Miniopterus schreibersii</i>*	Destruction et/ou altération de 3,94 ha d'habitat d'espèce (transit et chasse)
Minioptère de Schreibers	
B34 <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Destruction potentielle de gîte Destruction et/ou altération de 3,94 ha d'habitat d'espèce (transit et chasse)
Petit Rhinolophe	
B35 <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>*	Destruction potentielle de gîte Destruction et/ou altération de 2,5 ha d'habitat d'espèce (transit et chasse)
Grand Rhinolophe	
B36 <i>Myotis blythii</i>*	Destruction et/ou altération de 7,3 ha d'habitat d'espèce (transit et chasse)
Petit murin	
B37 <i>Myotis emarginatus</i>	Destruction potentielle de gîte Destruction et/ou altération de 3,94 ha d'habitat d'espèce (transit et chasse)
Murin à oreilles échancrées	
B38 <i>Nyctalus leislerii</i>	Destruction et/ou altération de 9,8 ha d'habitat d'espèce (transit et chasse)
Noctule de Leisler	

Annexe 1. Complément au formulaire CERFA n°13 614*01

Point B. Quels sont les sites de reproduction et les aires de repos détruits, altérés ou dégradés ?

B39 <i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Destruction potentielle de gîte Destruction et/ou altération de 9,8 ha d'habitat d'espèce (transit et chasse)
Pipistrelle pygmée	
B40 <i>Pipistrellus nathusii</i>	Destruction et/ou altération de 9,8 ha d'habitat d'espèce (transit et chasse)
Pipistrelle de Nathusius	
B41 <i>Myotis mystacinus</i>	Destruction potentielle de gîte Destruction et/ou altération de 2,5 ha d'habitat d'espèce (transit et chasse)
Murin à moustaches	
B42 <i>Myotis nattereri</i>	Destruction potentielle de gîte Destruction et/ou altération de 2,5 ha d'habitat d'espèce (transit et chasse)
Murin de Natterer	
B43 <i>Myotis daubentonii</i>*	Destruction et/ou altération de 2,5 ha d'habitat d'espèce (transit et chasse)
Murin de Daubenton	
B44 <i>Plecotus austriacus</i>*	Destruction potentielle de gîte Destruction et/ou altération de 2,5 ha d'habitat d'espèce (transit et chasse)
Oreillard gris	
B45 <i>Plecotus auritus</i>*	Destruction potentielle de gîte Destruction et/ou altération de 2,5 ha d'habitat d'espèce (transit et chasse)
Oreillard roux	
B46 <i>Muscardinus avellanarius</i>*	Destruction potentielle de gîte Destruction et/ou altération de 1,44 ha d'habitat d'espèce (chasse)
Muscardin	
B47 <i>Sciurus vulgaris</i>	Destruction potentielle de gîte Destruction et/ou altération de 2,5 ha d'habitat d'espèce (chasse)
Ecureuil roux	
B48 <i>Erinaceus europaeus</i>*	Destruction potentielle de gîte Destruction et/ou altération de 7,3ha d'habitat d'espèce (chasse)
Hérisson d'Europe	

* Espèce potentielle

SNMA
 SOCIÉTÉ DU NOUVEAU MIN D'AZUR
 SAS au capital de 10 000 € - SIRET 847 989 299 00013
 455, Promenade des Anglais
 Porte de l'Arénas - Hall B
 06200 Nice - France

